

**INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
INALCO**

Répertoire numérique détaillé des archives de la
Direction générale des services
(Secrétariat général)

1894-2003

20100321/1-64

2010

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p. 3
TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	p. 6
PLAN DE CLASSEMENT DU FONDS.....	p. 7
ANALYSE DU FONDS.....	p. 8

INTRODUCTION

Présentation du fonds

Ce répertoire traite des archives du Secrétaire général de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), devenu Directeur général des services en février 2010. Au sein de l'établissement, il assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des décisions. Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration des projets. Le service assure aussi le secrétariat du conseil d'administration et des élections aux différentes instances de l'établissement.

C'est au XVII^{ème} siècle, sous le règne de Louis XIV, que remontent les origines de l'établissement. Concrétisant cette idée, Colbert créa, en 1669, une institution qui devait former de jeunes Français au métier d'interprète. Cette École prit le nom d'École des Jeunes de Langues puis fut annexée au XVIII^{ème} siècle au Collège des Jésuites, futur lycée Louis le Grand.

La Révolution, reprenant cette idée, mais sans toutefois abolir l'École des Jeunes de Langues partagée entre Louis le Grand et Constantinople, institua une nouvelle école chargée de former de futurs interprètes en langues orientales. Le décret-loi du 10 germinal An III (30 mars 1795), crée, dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, l'École spéciale des Langues orientales, avec pour mission d'enseigner des langues orientales vivantes "d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce". Les premières langues enseignées furent l'arabe "littéraire et vulgaire", le turc et le tatar de Crimée, le persan et le malais.

En 1914, le décret du 8 juin rajeunit le règlement, qui restera en vigueur jusqu'en 1971 : de "spéciale" l'école devient "nationale". Elle est alors connue sous le surnom familier de "Langues O". Le nombre des langues, d'une vingtaine en 1914, passe à près de cinquante au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Peu à peu l'enseignement de la civilisation s'individualise par rapport à celui de la langue. Les "événements" de 1968 provoquent, à l'École nationale des langues orientales vivantes (ENLOV), une modification profonde de l'institution et des mentalités. Après divers avatars (CULOV, Centre universitaire des langues orientales vivantes), l'école devient, en 1971, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), rattaché à l'université Paris III.

En 1985, l'INALCO retrouve son autonomie et devient "grand établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel", au sens de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, directement rattaché au ministère de l'Éducation nationale. Le décret statutaire du 14 mai 1990 lui assigne pour missions :

- d'assurer des formations initiales et continues portant sur l'étude des langues et des civilisations de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe orientale, de l'Océanie et des populations amérindiennes et sur la géographie, l'histoire, les institutions, la vie politique, économique et sociale des pays concernés ;
- de développer la recherche dans ces différents domaines, notamment en relation avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers ;
- de contribuer, par la diffusion de ses productions scientifiques et pédagogiques, à la connaissance des pays concernés ;
- de favoriser les échanges universitaires et culturels et la coopération entre la France et les pays intéressés.

Contexte d'entrée, mode de classement, tri et éliminations

Les dossiers du Secrétaire général proviennent de l'archivage intermédiaire dont la durée d'utilité administrative a expiré.

Après un rapide récolement, les dossiers ont été organisés suivant un plan de classement, reflétant les missions du secrétariat général.

A l'aide du tableau de gestion, les éliminations ont porté sur des doubles de courrier, de comptes rendus de réunions, rapports et notes. La documentation a été aussi retirée des dossiers lorsqu'elle ne concernait pas le sujet traité.

Contenu et intérêt du fonds

Ce fonds reflète le fonctionnement du secrétariat général de l'établissement. Il contient aussi l'ensemble des procès-verbaux de la plus haute instance délibérative de l'établissement successivement, appelée assemblée des professeurs, conseil d'administration, conseil de gestion, conseil de l'institut puis conseil d'administration, depuis 1933. Instances où la politique et l'organisation de l'établissement sont décidés. Ces différentes appellations ont suivi les évolutions statutaires de l'établissement.

On notera aussi la présence de documents relatifs l'histoire de l'établissement (statuts et textes règlementaires) ainsi que ceux relatifs au rattachement et détachement de l'établissement à l'université de Paris III, Sorbonne Nouvelle.

Par ailleurs, la question des locaux a été un problème prédominant et récurrent au cours de ces trente dernières années notamment le projet non-abouti de réimplantation boulevard Jourdan (Paris 14^{ème}) dont les dossiers ont été conservés.

Conditions d'accès et d'utilisation

Les documents sont en langue française.

Les archives qui constituent ce fonds ont le statut d'archives publiques. Elles sont soumises aux règles de communicabilités prévues par le livre II du Code du patrimoine, notamment par les articles L 213-1 et L 213-2 modifiée par la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008 qui fixe la libre communicabilité des documents.

Cependant, un article, de fait, de son contenu particulier, est soumis à un délai supérieur. Ainsi, au terme de l'article L 213-1, est soumis à un délai de 75 ans à la date du document, les articles aux procédures judiciaires :

- 20100321/62

Dates extrêmes des documents

Les archives présentes dans ce fonds ont été produites entre 1933 et 2003 mises à part la copie de deux documents dont un extrait de l'*Annuaire de la Jeunesse* (1894) et *Un coin de Paris, l'Ecole des langues orientales vivantes* (1914).

Métrage total

Le fonds comprend 64 articles. Il représente un total de 17 cartons (Armic), soit 5,1 ml.

Bibliographie

Institut national des langues et civilisations orientales, *Pour une université du langage et de la communication : orientations et programmes*, Paris, 1976.

LABROUSSE (Pierre), Institut national des langues et civilisations orientales, *Langues'O 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'Ecole des langues orientales*, Paris, Ed. Hervas, 1995.

Sources complémentaires aux Archives nationales

- **AJ/62**, 149 articles, fonds de l'INALCO (1764-1944) ;
- **F/17**, fonds de l'Instruction publique :
 - **articles 4054 à 4104**, Ecole des langues orientales vivantes et cours d'arabe à Marseille et en Algérie (An IV-1898) ;
 - **articles 13608 à 13613**, Ecole des langues orientales vivantes (An IX-1934) ;
 - **articles 14478 à 14589**, Ecole des langues orientales vivantes, bâtiments (XIXe siècle).
- **19890418/23**, article relatif au conseil d'administration de l'INALCO présent dans un versement du ministère de l'Education nationale (1968) ;
- **20100053/1-66**, fonds de la Direction des ressources humaines de l'INALCO (1798-2000) ;
- **20100320/1-142**, fonds de la présidence de l'INALCO (1871-2005).

TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES

A

API : Association des personnels de l'INALCO

AUPELF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française

B

BDE : Bureau des étudiants

Bpi : Bibliothèque publique d'information

C

CA : Conseil d'administration

CG : Conseil de gestion

CHS : Comité d'hygiène et de sécurité

CS : Conseil scientifique

CULOV : Centre universitaire des langues orientales vivantes

D

DGS : Direction général des services ou directeur général des services

E

ENLOV : Ecole nationale des langues orientales vivantes

ERASMUS : *European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*

G

GARACES : Groupe d'analyse et de recherche sur les activités et les couts des enseignements supérieurs

I

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales

J

JO : *Journal officiel*

PLAN DE CLASSEMENT DU FONDS

20100321 art. 1-9 Fonctionnement de la direction générale des services, correspondance

20100321 art. 10-52 Politique et fonctionnement de l'établissement

20100321 art. 10-13 Statuts-textes réglementaires

20100321 art. 14-51 Instances délibératives

20100321 art. 52 Rattachement à l'université Paris III, Sorbonne-Nouvelle

20100321 art. 53-61 Gestion administrative

20100321 art. 53-56 Développement de projets pédagogiques

20100321 art. 57-61 Locaux et centres

20100321 art. 62 Affaires juridiques

20100321 art. 63 Relations avec les établissements publics

20100321 art. 64 Relations avec les associations

FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Correspondance

20100321 art. 1-9

Minutier chronologique départ.

1974-2003

art. 1

Décembre 1974-mars 1977

art. 2

Septembre 1991-décembre 1992

art. 3

Janvier 1993-décembre 1994

art. 4

Mars 1995-juillet 1997

art. 5

Avril 1995-juillet 1997

art. 6

Juin1997-décembre 2000

art. 7

Septembre 2000-novembre 2002

art. 8

Janvier 2001-décembre 2002

art. 9

Janvier-juillet 2003

POLITIQUE ET FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Statuts et textes réglementaires**20100321 art. 10**

Structure administrative de l'établissement. – Evolution générale : copies d'arrêtés, décrets, circulaires, notes, notes de synthèse, statuts, projets de statuts, règlements intérieurs, brochure, copie d'*Un coin de Paris, l'Ecole des langues orientales vivantes*¹ (1914), copie d'un extrait de *l'Annuaire de la Jeunesse* (1894).

1894-2003

20100321 art. 11-13

Statuts de l'établissement : notes, correspondance, compte rendu d'entretien, comptes rendus de réunions, motion, procès-verbaux du conseil scientifique de l'université de Paris III, projets de statuts, projets de décret, extraits du *Journal Officiel*, décrets, note méthodologique, tableaux des effectifs, tableaux financiers, notes manuscrites, procès-verbaux d'élections, rapports d'étude du Groupe d'analyse et de recherche sur les activités et les couts des enseignements supérieurs/GARACES.

1914-1990

art. 11

Evolutions (1914, 1970-1990).

art. 12

Création du Centre universitaire des langues orientales vivantes/ CULOV, réforme pédagogique (1969-1970).

art. 13

Détachement de l'université Paris III, Sorbonne-nouvelle (1975-1977).

¹. Recueil des actes administratifs relatifs à l'histoire du 2 rue de Lille.

Instances délibératives²**20100321 art. 14-18**

Ecole nationale des langues orientales et vivantes/ENLOV. - Comptes rendus de réunions, procès-verbaux, ordres du jour, listes d'émargement.

1933-1968

art. 14-15

Assemblée des professeurs.

1933-1964

art. 14

1933-1962

art. 15

1964

art. 16-18

Conseil d'administration.

1965-1968

art. 16

1965

art. 17

1966-1967

art. 18

1968

20100321 art. 19-22

Centre universitaire des langues orientales vivantes/CULOV. – Conseil de gestion : comptes rendus de réunions, procès-verbaux, ordres du jour, listes d'émargement.

1969-1971

art. 19

1969

art. 20

Janvier-juillet 1970

art. 21

Septembre-décembre 1970

art. 22

1971

². La DGS, anciennement le Secrétariat général, assure le secrétariat des séances du conseil d'administration.

20100321 art. 23-50

Institut national des langues et civilisations orientales/INALCO :
comptes rendus de réunions, procès-verbaux, ordres du jour, listes
d'émargement.

1972-1999

art. 23-25

Conseil de l'institut.

1972-1974

art. 23

1972

art. 24

1973

art. 25

1974

art. 26-50

Conseil d'administration.

1975-1999

art. 26

1975

art. 27

1976

art. 28

1977

art. 29

1978

art. 30

1979

art. 31

1980

art. 32

1981

art. 33

1982

art. 34

1983

20100321 art. 23-50 (suite)

art. 35
1984

art. 36
1985

art. 37
1986

art. 38
1987

art. 39
1988

art. 40
1989

art. 41
1990

art. 42
1991

art. 43
1992

art. 44
1993

art. 45
1994

art. 46
1995

art. 47
1996

art. 48
1997

art. 49
1998

art. 50
1999

20100321 art. 51

Elections : procès-verbaux, arrêtés, notes, ordres du jour.

Conseil d'administration (1996)

Commissions de spécialité et d'établissement (1980-1988).

Conseils de départements (1979-1988).

Commission du personnel (1983).

1979-1996

Rattachement à l'université Paris III, Sorbonne-Nouvelle

20100321 art. 52

Participation de l'établissement : correspondance, comptes rendus de réunions, notes, rapports, notes manuscrites, conventions.

Affaires générales (1975-1981).

Commission administrative paritaire des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (1974-1984).

Commission des structures et des prospectives (1971-1977).

Commission du budget et du matériel (1971-1980).

Commission des heures complémentaires (1971-1982).

Commission des locaux et des plannings (1971-1979).

Commission du personnel enseignant (1971-1983).

Commission du personnel administratifs, techniciens, ouvriers, sociaux/ATOS (1971-1974).

Comité d'hygiène et de sécurité (1983).

Commission vie de l'étudiant, aide sociale et bourses (1979-1980).

1971-1984

GESTION ADMINISTRATIVE

Développement de projets pédagogiques

20100321 art. 53

Cursus des étudiants. – Enquête : tableaux récapitulatifs, notes, graphiques.
1996-1997

20100321 art. 54

Système de gestion des étudiants Apogée. – Installation : notes, correspondance, comptes rendus de réunions, notes manuscrites, fascicules de présentation.
1995-2000

20100321 art. 55

Relations internationales. – Mise en place de coopérations universitaires : correspondance, notes, circulaires, rapports (1987-1989). Suivi du programme d'échange Erasmus/*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students* : guides d'accueil, notes, comptes rendus de réunions, rapports, correspondance, conventions (1989-1996).
1987-1996

20100321 art. 56

Bibliothèque publique d'information/Bpi. - Edition de méthodes de langue : correspondance, notes, conventions, tableaux financiers, devis, notes manuscrites.
1976-2003

Locaux et centres

20100321 art. 57

Affaires générales. - Suivi : tableaux d'effectifs, inventaires, tableaux financiers, correspondance, notes, notes manuscrites, comptes rendus de réunions.
1975-1984

20100321 art. 58

Gestion. - Conventions, plans, correspondance, notes, comptes rendus de réunions, décisions administratives, tableaux des charges et d'effectifs, programmes, plan d'urgence.
Centres de Clichy et Asnières (1978-1987).
Centre de Dauphine (1969-1996).
1969-1996

20100321art. 59-61

Projets de réimplantation : notes, correspondance, plans, rapports, tableaux financiers, notes manuscrites, états des lieux, coupures de presse, mémorandum, extrait de séance de l'Assemblée nationale, comptes rendus de réunions, préprogrammes de construction et d'évaluation des locaux, documents d'étude, règlement.

1974-1996

art. 59

Evaluation des problèmes de locaux (1975-1988).

Locaux rue de l'Abbé de l'Épée (1978-1979).

Locaux La Villette (1977-1981)

Locaux Marne-la-Vallée (1974-1975).

Locaux Cergy-Pontoise (1985).

Locaux Porte des Ternes (1980).

Locaux La Défense (1982-1983).

Locaux Bir Hakeim (1982).

Locaux Pantin (1984-1988).

art. 60-61

Boulevard Jourdan

1989-1996

art. 60

1989-1992

art. 61

1993-1996

Affaires juridiques**20100321 art. 62**

Contentieux. – Relations avec l'avocat de l'établissement : correspondance, ordonnances, notes, notes manuscrites, projets de conventions, comptes rendus de réunions. Affaire Boubli : notes manuscrites, correspondance, notes, conventions (1996-1998). Droits d'auteur, film *Les Sorabes* : correspondance, contrats projets de contrat, tableaux financiers (1995-1997). Affaire Castrec contre Parichot : extraits des minutes du Greffe du Tribunal de Grande instance de Paris, contrats, extraits du logiciel Apogée, notes, correspondance (1998-2000). Conventions avec l'Asiathèque : contrats d'édition, correspondance, notes manuscrites, notes (1997-2000). Affaire Ayoub : correspondance, notes, notes manuscrites (1998-2000). Affaire Plante et Mairie de Paris : requêtes, correspondance, notes, ordonnances (1997-1999).

1995-2000

RELATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

20100321 art. 63

Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales. – Affaires générales : procès-verbaux du conseil de la bibliothèque, correspondance, notes, arrêtés, circulaires, statuts, projets de conventions (1973-1982). Suivi des travaux et de l'entretien des locaux : correspondance, plans, notes, conventions, comptes rendus de réunions (1981-1989). Contentieux administratif entre l'INALCO et le ministère de l'Education nationale sur le rattachement à Paris IV (Sorbonne) : notifications de jugement, notes, rapports, extraits de *Journal Officiel*, comptes rendus de réunions, conventions, mémoires ampliatifs, correspondance, ordonnances, notes manuscrites (1972-1976).

1972-1989

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

20100321 art. 64

Suivi des activités : correspondance, tableaux de bord, comptes rendus de réunions, notes manuscrites, attestations, statuts, projets de statuts, conventions, projets de conventions, programme de colloques, bulletin, documentation, tableaux financiers, rapports.

Association des universités partiellement ou entièrement de langue française/AUPELF (1967-1988, 1998).

Associations pour le développement des langues (1975-1993).

Association des anciens élèves des Langues'O (1974-1975, 1986, 1994-1998).

Bureau des étudiants/BDE (1990, 1999).

Association des personnels de l'INALCO/API (1987-2001).

1967-2001